

L'année 2022 du réseau des Crous marquée par une activité soutenue [Rapport d'activité]

Publié le 30 août 2023, Mis à jour le 29 septembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse



L'ANNÉE 2022 DU RÉSEAU DES CROUS MARQUÉE PAR UNE ACTIVITÉ SOUTENUE ET LE RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET DE SOUTIEN DU POUVOIR D'ACHAT DES ÉTUDIANTS.

Le Crous publie son rapport d'activité pour l'année 2022 qui s'est caractérisée par une croissance significative de l'activité, un renforcement des dispositifs d'accompagnement social des étudiant et des mesures portées par l'Etat et mises en oeuvre par le réseau des Crous telles que la revalorisation des bourses sur critères sociaux, l'allocation de rentrée, la mise à disposition de repas à 1euros et le gel des loyers pour soutenir le pouvoir d'achat des étudiants. L'année 2022 fut aussi marquée par la poursuite de la politique volontariste des Crous en matière de réhabilitation et de développement de l'offre de logements tout en continuant à innover pour améliorer la qualité de leurs services et intensifier leurs efforts en matière de transition écologique.

L'année 2022 du réseau des Crous marquée par une activité soutenue [Rapport d'activité]

Publié le 30 août 2023, Mis à jour le 29 septembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse

Reconduction du dispositif du repas à 1 euros pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité et augmentation de 28 % du nombre de repas servis par rapport à 2021

Les Crous ont connu une hausse massive de la fréquentation des lieux de restauration qui souligne le rôle majeur des Crous pour soutenir les conditions de vie des étudiants. Le réseau dans son ensemble a servi au total 35 millions de repas à tarif social (à 3,30 euros ou à 1 euros) en 2022, soit 28,6 % de plus qu'en 2021.

Cette forte augmentation s'explique d'une part par la fin de la crise sanitaire qui a permis aux structures de restauration de reprendre une activité normale en présentiel et l'attractivité des repas à tarif social dans un contexte de forte augmentation des prix. D'ailleurs, 72,2 % des étudiants recommandent les lieux de restauration des Crous car « ce n'est pas cher ».

En effet, l'État a poursuivi ses efforts pour soutenir le pouvoir d'achat des étudiants en reconduisant pour la rentrée 2022, la mise à disposition de repas à 1 euros pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité et en maintenant le tarif social à 3,30 euros. Ce sont ainsi plus de 19,8 M de repas à 1 euro (soit plus de la moitié de la totalité des repas servis) qui ont été servis aux étudiants boursiers ou en situation de précarité en 2022.

Revalorisation des bourses sur critères sociaux de 4%, soit plus de 2 milliards d'euros versés à 675 420 étudiants boursiers

L'État a poursuivi les efforts entrepris depuis 2019 pour compenser l'augmentation du coût de la vie en revalorisant pour la quatrième année consécutive le montant des bourses avec une hausse de 4 % pour l'année 2022-2023.

En quatre ans le montant des bourses a donc augmenté de plus de 7,4 % sur la période.

Une politique d'hébergement qui cible en priorité les académies où la tension en matière de logements étudiants est la plus forte.

Dans un contexte foncier particulièrement tendu, les Crous ont poursuivi leur politique volontariste d'ouverture de nouveaux logements en ciblant en particulier les académies où la tension constatée est la plus forte, notamment en Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France.

Ainsi 2 990 nouvelles places ont été proposées aux étudiants soit construites en maîtrise d'ouvrage directe par les Crous (1 586 places), soit par des bailleurs sociaux sous gestion Crous (1 404 places).

Par ailleurs, 3 514 places ont été réhabilités en 2022, poursuivant ainsi l'ambitieuse trajectoire de réhabilitation du parc de logement des Crous, dont la Première ministre a confirmé toute l'importance lors du conseil national de la refondation Jeunesse. Le plan de relance a en particulier constitué un soutien de premier plan pour le réseau des Crous.

L'accompagnement social des étudiants renforcé avec 30 postes d'assistants supplémentaires

Les services sociaux accompagnent au quotidien les étudiants qui rencontrent des difficultés. Ils proposent des

L'année 2022 du réseau des Crous marquée par une activité soutenue [Rapport d'activité]

Publié le 30 août 2023, Mis à jour le 29 septembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse

solutions adaptées aux situations particulières de chaque étudiant. L'année 2022 a été marquée par une sollicitation toujours soutenue des services sociaux. Ainsi 104 866 étudiants ont-ils bénéficié de 257 752 entretiens menés par les services sociaux durant l'année universitaire 2021-2022. Pour répondre à ces nombreuses sollicitations, les moyens d'accompagnement ont été renforcés et 30 postes supplémentaires d'assistants de services sociaux, ce qui représente une augmentation de 15 % des effectifs qui ont été pérennisés grâce aux moyens supplémentaires alloués par le ministère.

L'amélioration de la qualité de service plébiscitée par les enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants.

Comme chaque année, les Crous ont mené deux enquêtes nationales de satisfaction auprès des étudiants concernant le logement et la restauration. Ces enquêtes visent à mieux cerner les attentes des étudiants et à améliorer la qualité des services proposés. Ainsi, 70 % des étudiants interrogés sont satisfaits de l'état de leur logement et 86,2 % plébiscitent le service de paiement en ligne des loyers.

Ils sont 88,7 % à apprécier l'accueil dans les restaurants universitaires et 79,2 % les prix des repas. 54,6 % des étudiants choisissent d'aller manger en restaurant universitaire car ils servent des repas sains et équilibrés et les étudiants attribuent une note de satisfaction globale de 6,1/10.

L'intensification des efforts en matière de transition écologique

Que ce soit en matière de construction ou de rénovation des logements, en restauration avec la généralisation de menus végétariens ou des mesures de réduction des déchets, en matière de mobilité ou d'actions de sensibilisation auprès des étudiants, les Crous sont engagés depuis plusieurs années dans une démarche de transition écologique.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite et l'intensification des initiatives en matière de transition écologique mais aussi la mise en place d'actions au niveau national. Ainsi le Cnous a mis en place un comité de pilotage national dédié à la transition écologique. Une cellule d'appui pour accompagner les Crous à réaliser leur bilan carbone a été créée et une stratégie nationale a été élaborée. Elle sera mise en oeuvre dès la rentrée 2023, ayant été approuvée par le conseil d'administration du Cnous avant l'été.

[Lire le rapport d'activité](#)